

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FEVRIER 2017

=====

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 1^{ER} FÉVRIER, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 26 janvier 2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt et un, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme KHALED, M. ANCELIN, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, Adjoint, M. CHEVREAU, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, Mme CORVEE-GRIMAULT, Mme DANWILY, Mme CLISSON RUSEK, M. VAN PRADELLES, M. HAYAR, Mme AWONO, M. DE LAMBILLY, Mme CLAUDIC, M. HERTZ, Mme GUENEE, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

ETAIENT REPRESENTES :

Mme SCHOELLER par M. VANDAELE, M. EL GHARIB par M. CHEVREAU

M. BEAUFILS, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 14
M. NICOLAS, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 14
Mme LANGLAIS, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 18
M. LOREC, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 18
M. FORTIN, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 20
M. BONAZZI, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 33
M. THYSS, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 33

ETAIENT ABSENTS :

Mme PEPIN
M. LETTRON

ETAIT EXCUSE :

M. THELLIEZ,

Mme BARBAUT quitte la séance à 19 heures 51, donne pouvoir à Mme DANWILY et revient en séance à 20 heures 08

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 23

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

1. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité, Mme CLISSON RUSEK en qualité de secrétaire de séance
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2016

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

AFFAIRES GENERALES

1. **DESIGNÉ** au scrutin secret, un conseiller municipal pour siéger en tant que membre titulaire au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales (CLECT) de la Vallée Sud Grand Paris.

Résultats du vote

M. RUPP : 22 voix
Mme THIBAUT : 6 voix

2. **DESIGNÉ** au scrutin secret, les membres du conseil municipal qui siégeront à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales (CLECT) auprès de la Métropole du Grand Paris

Résultats du vote

Titulaires : M. RUPP : 22 voix
M. FORTIN : 6 voix
Suppléants : M. DONATH : 22 voix
M. BONAZZI : 5 voix
1 bulletin blanc

URBANISME, TRAVAUX, SECURITÉ

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité le transfert des emprunts de Bourg-la-Reine au profit de la SEMA Sceaux dans le cadre du regroupement des OPH de Sceaux et de Bourg-la-Reine avec la SEMA Sceaux
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'achat d'une action de la SEMA Sceaux auprès de Sceaux Habitat dans le cadre du regroupement des OPH de Sceaux et de Bourg-la-Reine avec la SEMA Sceaux
3. **DESIGNÉ** au scrutin secret un représentant de la commune au sein du conseil d'administration de la SEMA Sceaux

Résultats du vote

M. DONATH : 23 voix
M. HERTZ : 6 voix
1 bulletin blanc

4. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi d'une subvention de surcharge foncière à la société I3F pour l'acquisition de logements locatifs sociaux sur un terrain 14-20, rue Auguste Demmler
5. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (Mme GUENEE) et 2 abstentions (Mme MAURICE, M. BONAZZI) la convention à conclure avec GrDF pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur et l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer ce document
6. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Métropole du Grand Paris pour le remplacement de deux chaufferies fioul par deux chaufferies gaz à condensation
7. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. HERTZ, Mme GUENEE, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN) l'avenant n°1 au marché relatif aux travaux de transformation de l'ancienne bibliothèque en espace de travail collaboratif, situé au 7 rue Le Bouvier à Bourg-la-Reine et l'autorisation à donner à Monsieur le Maire ou son représentant de signer ce document.

FINANCES, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. **PRIS ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)
2. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. HERTZ, Mme GUENEE, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN) le contrat de développement entre le département des Hauts-de-Seine et la Ville de Bourg-la-Reine
3. **PRIS ACTE** du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire

Fait à Bourg-la-Reine, le 3 février 2017

Pour le Maire et par délégation,
Jacques DEBAILLEUL
Directeur Général des Services

